



**CAA SNES-FSU Normandie.
Proposition de Texte Action.
22-11-2021**

La COP 26 s'est terminée sur un constat d'échec. Le refus symbolique de siéger des dirigeants des grandes puissances polluantes que sont la Chine et les États-Unis, la volonté de l'Inde et de l'Afrique du Sud de ne pas s'engager à arrêter l'utilisation du charbon, la volonté générale des grandes puissances de ne pas remettre en cause le modèle économique ultra-capitaliste n'ont pas permis de répondre aux inquiétudes légitimes des populations. Tout aussi indignes sont les quelques accords obtenus qui méprisent le devoir de solidarité avec les peuples les moins responsables et les plus victimes des catastrophes environnementales.

Avec la prise de conscience de l'impératif climatique, le monde libéral remet le nucléaire dans le débat public. Sous prétexte qu'elle est décarbonée, il la présente comme une énergie propre, taisant les nombreux dangers liés à l'atome. La FSU réaffirmera ses mandats pour une sortie progressive du nucléaire.

En Europe, on assiste à un retour incontestable du virus. Dans notre pays, les errements du ministre de l'Éducation nationale se poursuivent : il n'y a pas de volonté politique réelle de lutter contre l'épidémie dans les établissements scolaires et les décisions ou les achats de matériel tel que les capteurs de CO2 sont renvoyés au local. Et le gouvernement s'obstine dans sa politique de répression face aux inquiétudes des Françaises et des Français. Le mépris gouvernemental face à la situation en Guadeloupe en est un bon exemple.

Des milliers de réfugié.e.s sont piégé.e.s à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne. L'Union Européenne confirme sa politique de forteresse, et échoue à faire pression sur les différents gouvernements impliqués dans cette crise. En France, les dirigeant.e.s politiques, à l'instar de Xavier Bertrand à Calais, instrumentalisent leur présence et continuent de nourrir un discours xénophobe et sécuritaire.

Lors de sa dernière allocution dans cette période de précampagne électorale assumée, Emmanuel Macron a dévoilé le terme phare de sa politique autour de la "valeur travail". En découle la réforme de l'assurance chômage pour celles et ceux qui n'ont qu'à traverser la rue, l'annonce de la réouverture de la réforme des retraites avec un vote de pression des sénateurs pour allonger la durée de cotisation et l'âge de départ légal. Le candidat Emmanuel Macron place clairement la barre économique à droite alors que son gouvernement est incapable de faire face à la hausse des prix qui touche l'ensemble de la population. Emmanuel Macron se présente comme le président du pouvoir d'achat alors que le taux de pauvreté n'a cessé d'augmenter pendant son quinquennat, qu'une récente étude montre que la politique du gouvernement aurait profité à toutes les classes sociales, sauf les plus modestes.

En ce sens, la promotion du Plan de Rupture « Plus jamais ça » est un outil indispensable : *Fin du monde fin du mois, même combat et pas de profit sur la pandémie !* Il en va de même sur les questions de féminisme et de racisme, c'est à nous militant-es du progrès social de déconstruire la pensée réactionnaire et de promouvoir un modèle plus juste et plus inclusif pour toutes et tous.

Une campagne de sensibilisation pourrait être mise en place par le SNES et la FSU à propos de l'attaque contre le code des pensions (concernant notamment la décote et le recul de l'âge de la retraite qui multipliera les carrières incomplètes et donc la baisse des pensions, particulièrement pour les femmes). La Sécurité sociale, à laquelle nos concitoyens sont très attachés, fait l'objet d'attaques visant à l'affaiblir et de projets («grande sécu») sur lesquels nous devons être très attentifs. Une campagne nationale sur la Sécurité Sociale pourrait être menée par le SNES-FSU et sa fédération.

Le monde enseignant continue, lui, à résister à la poussée de l'extrême-droite. C'est sans doute pourquoi il est attaqué par les forces réactionnaires, comme pour faire diversion au débat sur le pouvoir d'achat qui avait été mis sur le devant de la scène. La Une du Figaro Magazine du 12 novembre est à ce titre explicite. Il faut dire que le ministre Blanquer avait posé les termes du débat dans ses propos sur les prétendus problèmes que certains enseignants auraient avec les valeurs républicaines. Nous nous félicitons de l'engagement de la FSU dans l'intersyndicale des enseignants contre l'extrême droite. Afin de les mobiliser, il faut désormais sensibiliser davantage nos collègues à cette problématique, en lien avec la menace réelle sur nos métiers.

Budget 2022.

JM Blanquer vient de rendre 75 millions d'euros sur le budget 2021. Ceux-ci s'ajoutent aux 800 millions déjà rendus, et aux 7 900 postes supprimés dans l'EN alors que les effectifs augmentent. Le budget 2022 de l'Éducation nationale s'annonce une nouvelle fois particulièrement difficile pour le 2d degré. Si les annonces de créations de postes de CPE (350 ETP), AS et infirmières apparaissent comme une bonne nouvelle, elles se font à moyens constants, par redéploiement, au détriment des postes de personnels enseignants (moins 410 ETP), annonçant d'ores et déjà une nouvelle dégradation de nos conditions de travail. La campagne de communication engagée notamment autour des mobilisations de fin septembre et début octobre a permis de mettre en lumière cette dégradation importante de nos conditions de travail et des conditions d'étude des élèves. Les médias ont commencé à se saisir du manque de profs, des postes non pourvus, des problèmes de remplacement, de la faible attractivité du métier voire à comprendre que la nécessaire revalorisation des salaires des personnels de l'éducation nationale ne peut qu'entraîner une amélioration des conditions d'étude des élèves. C'est pourquoi, le SNES-FSU doit continuer à communiquer sur le carnage que constitue le bilan du ministre.

La crise du recrutement s'explique notamment par la faible attractivité des métiers de l'EN, la dégradation des conditions de travail, les faibles salaires. Les attaques portées contre les personnels de l'EN relèvent d'une volonté de discrédit et d'instrumentalisation politique insupportable. Le SNES-FSU doit continuer de les dénoncer. Le SNES-FSU doit porter au cœur de la campagne ces exigences de revalorisation de nos métiers et de nos salaires et pensions.

Une nouvelle campagne de communication telle que celle de 2018 (#salairecorrectexigé) doit être relancée.

Face aux premières annonces de baisse des effectifs en lycée dans notre académie, les élu.e.s du SNES-FSU Normandie sont inquiet.e.s quant au calcul de la DHG prévisionnelle à la rentrée 2022. Elles et ils ne manqueront pas d'interroger de manière insistante l'administration en instances départementales et académiques pour obtenir des réponses transparentes, et dénonceront la casse du service public de l'Éducation nationale.

La section académique préparera la campagne de DHG avant même les instances académiques, en insistant de nouveau sur l'augmentation des HSA, outil de destruction

massive de postes et d'accroissement des inégalités. Elle armera les collègues en amont (fiches argumentaires, exemples de TRMD...) et soutiendra les mobilisations locales en veillant à les fédérer.

Autoritarisme et caporalisme.

Dans les établissements, les nouvelles modalités de fonctionnement du CA sont entrées en vigueur en septembre et remettent en cause la démocratie dans les EPLE. Le SNES-FSU Normandie réaffirme la nécessité d'un fonctionnement démocratique de l'EPLE qui tienne compte de l'expertise et des analyses des équipes éducatives. Les compétences du CA ne peuvent être ainsi amoindries au détriment de l'autonomie des équipes éducatives, par le renforcement du pouvoir décisionnaire du chef d'établissement.

Dans les lycées, la dynamique d'action autour de l'obligation de mise en place des PLE a montré que les personnels s'opposent aux atteintes à la liberté pédagogique et aux modalités du contrôle continu, à la fois carcan rigide dégradant la relation pédagogique entre les professeur.es et les élèves. Le SNES-FSU a fourni du matériel et des analyses riches permettant cette mobilisation qui ne doit pas retomber.

Depuis la rentrée, l'auto-évaluation des établissements a été élargie et compte désormais 109 collèges et lycées publics dans notre académie. Le SNES-FSU dénonce ce dispositif expérimental, emblématique de la volonté politique de renvoyer à l'échelon local la responsabilité des échecs du système tout en imposant tous les outils du Nouveau Management Public, dans le sens d'une substitution de la logique d'attribution des moyens en fonction des besoins au profit d'une logique de contractualisation qui repose sur des moyens non pérennes. Le SNES-FSU Normandie appelle les collègues à refuser d'y participer et à signifier ce refus à l'administration ou à utiliser ce dispositif pour dénoncer le manque de moyens et les difficultés rencontrées au quotidien.

La section académique organisera d'ici la fin de l'année scolaire un (des) stage(s) sur le management dans l'Éducation nationale et comment il met à mal les solidarités professionnelles.

Lycées et examens.

La section académique du SNES-FSU demandera prochainement une audience au rectorat au sujet de l'organisation des épreuves de baccalauréat et de BTS, afin d'évoquer à nouveau les nombreux dysfonctionnements de la session précédente et d'exiger des conditions de travail décentes pour les examinateurs.

AESH et inclusion.

Le SNES-FSU Normandie dénonce les faiblesses des moyens alloués à l'inclusion en dépit des discours présidentiels. Les élèves en attente d'AESH sont encore nombreux en dépit des créations de postes. La revalorisation des AESH est bien inférieure aux exigences portées par le SNES-FSU : statut de cadre B de la fonction publique, revalorisation des salaires, abrogation des PIAL, droit à la formation. La mobilisation des AESH le 19 octobre dernier a été une réussite. Il nous faut poursuivre et amplifier ce mouvement dans un cadre fédéral. La section académique prend toute sa part dans l'organisation des 5 stages départementaux à destination des AESH.

Le SNES-FSU dénonce l'inflation constante du nombre d'élèves accueillis dans les dispositifs ULIS et demande des effectifs à 10 élèves comme le stipule la réglementation.

Mouvements

Le mouvement 2021, après la suppression des CAP, est marqué par une nouvelle étape dans la destruction des principes d'équité et de transparence sur lesquels repose le barème : les POP. Ces postes à profil (4 dans notre académie) sont mis en place sur des postes non pourvus depuis plusieurs années. Ce mouvement est une véritable usine à gaz qui n'est pas sans rappeler le mouvement sur postes ÉCLAIR, mis en place il y a 10 ans et qui avait été un échec total. Le mouvement « POP » se met en place à la hâte, sans réflexion approfondie et sans concertation, pour répondre aux conclusions du Grenelle qui impose le développement des postes à profil. Ce sont les services déconcentrés qui ont la main pour définir la liste des postes à profil et les chefs d'établissement qui choisiront les personnels dont l'affectation sur un POP se ferait pour trois ans minimum.

TZR

Dans la foulée des stages TZR académiques, la section académique portera les revendications des collègues lors d'une audience et dans les différentes instances académiques.

Éducation Prioritaire

Les réformes à venir de l'éducation prioritaire se combattent dans l'opinion dès maintenant (notamment auprès des collègues d'éducation prioritaire) en travaillant sur la visibilité de l'apport de ces dispositifs en termes d'équité sociale.

Identité de genre.

La circulaire pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire du 29 septembre était attendue depuis longtemps. Hélas contre l'avis des associations LGBTQIA+, Blanquer a fait réécrire le texte afin de conditionner l'usage du prénom choisi par l'élève à l'accord des parents.

Politique sanitaire.

Le SNES-FSU soutient et continuera de soutenir tous les personnels en difficultés en raison de l'obligation vaccinale imposée aux psy-EN et aux personnels des CIO. Il demande aussi des aménagements de la loi comme dans d'autres ministères. La prolongation du pass sanitaire et la campagne pour la troisième dose de vaccin fait monter l'inquiétude chez les personnels qui refusent de se soumettre à l'obligation vaccinale.

La loi du 10 novembre 2021 dite de vigilance sanitaire permet au gouvernement de prolonger l'état d'urgence sanitaire et le pass sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022. Le SNES-FSU Normandie dénonce une politique qui se limite à des restrictions alors que les moyens nécessaires au fonctionnement de l'hôpital public ne sont pas débloqués et que les mesures prises en ce sens sont plus qu'insuffisantes au regard de la crise sanitaire que nous traversons.

À l'échelle mondiale, il est en effet urgent de lever les brevets afin que les populations les plus pauvres aient accès à la vaccination. Le SNES-FSU dénonce qu'au regard de la situation dramatique que nous connaissons, les grands groupes pharmaceutiques engrangent des profits colossaux au détriment de la santé de toutes et tous.

Actions.

Le SNES-FSU Normandie **soutient la mobilisation des retraités et appelle à manifester à leurs côtés à Paris le 2 décembre** pour l'augmentation des pensions et leur indexation sur le

salaire moyen, pour la défense du système de santé et la création d'un grand service public de l'autonomie, pour la défense et le développement des services publics de proximité.

Les axes salaires et conditions de travail apparaissent pertinents, la question de l'évaluation sous toutes ses formes – évaluation des élèves, des établissements – est un axe que le SNES-FSU doit continuer à exploiter.

S'il n'y a pas de date de mobilisation fixée à ce jour, **le SNES-FSU est mandaté pour œuvrer à l'organisation d'une journée d'action pour l'éducation et la fonction publique au début de l'année 2022.** Le SNES-FSU travaillera à construire cette mobilisation indispensable.

Journée du 25 novembre : **le SNES-FSU appelle à se joindre aux rassemblements organisés, notamment par la FSU, contre les violences sexistes et sexuelles le 25 novembre 2021.**

Dans la préparation de la campagne présidentielle, il est important que la FSU et les autres forces syndicales continuent à mettre dans le débat les principes de progrès social, écologique et émancipateur qui sont les nôtres. Le rôle protecteur des services publics doit plus que jamais être réaffirmé.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 1

NPPV : 0

Pour : 31